



INSTRUCTIONS DE MONTAGE

swissporSAFSYS LIGNE DE VIE

Type C selon EN 795 (2012)





Instructions importantes pour le montage

Les dispositifs de retenue ne peuvent être installés que par du personnel qualifié ou des entreprises qualifiées.

Les supports (oeillets) fournis doivent être correctement montés sur un support immédiatement après son installation ! Dans le cas contraire, ce support présente un risque de blessure considérable. Dès qu'un ancrage (oeillet) a été correctement fixé au support, il doit être utilisé pour le montage du solde du dispositifs de sécurité.

Le montage doit être contrôlé de manière adéquate, par exemple par des calculs et des essais.

Seuls les éléments de fixation fournis par le fabricant peuvent être utilisés.

La qualification du matériau des éléments de fixation doit être indiquée.

Avant le montage, il est impératif de vérifier que le support de montage est adaptée à l'installation et que l'installateur s'assure qu'elle peut supporter les charges. En cas de doute ou de manque de connaissance quant à la conformité de la surface de montage aux exigences de charge, les produits swissporSAFSYS ne doivent pas être installés ou utilisés et un ingénieur en structure doit être consulté en cas de doute. Si le marquage du dispositif d'ancrage n'est plus accessible après le montage, un marquage supplémentaire près du dispositif d'ancrage est recommandé.

Pour les dispositifs d'ancrage de type A

En cas de chute le rallongement des points d'ancrage correspond à la hauteur et à la déformation de ceux-ci.

Pour les dispositifs d'ancrage de type C

1. La distance minimale de montage entre les points d'ancrage de swissporSAFSYS lorsqu'il est utilisé comme système de ligne de vie est de 3 m. La distance de montage maximale entre les points d'ancrage est de 15 m.
2. Prenez garde ! Les dispositifs d'ancrage de type C doivent être montés de manière à ce que le câble n'entre pas en contact , en cas chute, avec une arête vive ou tout autre objet susceptible l'endommager.
3. L'angle maximal auquel le câble peut entrer ou sortir des points de fixation intermédiaires ou des ancrages d'angle est de 10 degrés.
4. La résistance minimale à la rupture du câble flexible est de 36 kN.
5. L'utilisation de matériel de sécurité de suspension n'est pas prévue.
6. Seuls les éléments de fixation de classe B ou de classe T selon la norme EN 362(2008) peuvent être utilisés.
7. L'utilisateur doit être connecté au système de type C à tout moment en utilisant l'équipement approprié. Si un angle ou un ancrage intermédiaire doit être franchi, l'utilisateur doit se connecter au système de type C par un mousqueton (système non franchissable) avant que le mousqueton d'origine puisse être retiré.
8. Dans le cas où le système de sécurité a été soumis à une contrainte (chute), que le dispositif de maintien swissporSAFSYS est endommagé ou cassé, cela se voit immédiatement sur celui-ci. Si tel est le cas, l'accès à la toiture doit être fermé immédiatement et le système de sécurité par câble ne peut plus être utilisé comme tel.
9. En cas de chute le rallongement des points d'ancrage peut être, au min. de 300 mm et d'au max. de 800 mm, ceci en fonction de la hauteur et de la déformation de ceux-ci. En cas de chute le rallongement du câble des systèmes swissporSAFSYS peut atteindre jusqu'à 4 m. Avant chaque utilisation, il est donc essentiel de s'assurer qu'il y a un dégagement suffisant sous l'utilisateur et qu'il n'y a pas de risque d'impact avec le sol, les bords saillants ou les parties de bâtiments ou d'autres objets et obstacles situés sous la zone de travail. Notez que la distance effective d'arrêt de chute dépend de la taille de l'utilisateur, le déplacement du harnais de sécurité sur le corps, l'allongement de la corde et la déformation des points d'ancrage peuvent varier et, par conséquent, une distance de sécurité supplémentaire suffisante doit exister et être prise en compte. Par conséquent, prenez également les mesures de sécurité appropriées.

**Ces instructions de montage et les étapes de travail spécifiées doivent être respectées sans faute !
Les règles de sécurité et les directives générales doivent être respectées avant le montage des points de
d'ancrage par exemple le système de ligne de vie doit être lu attentivement et suivi.**



Les instructions à suivre sont indiquées de façon schématique et expliquées par écrit.

Si vous avez des questions, veuillez contacter notre service technique :

swisspor Romandie SA

Chemin du Bugnon 100, 1618 Châtel-St-Denis

Tél. +41 21 948 48 48, mail: romandie@swisspor.com, **www.swisspor.ch**

Composants des systèmes de ligne de vie swissporSAFSYS

- swissporSAFSYS point d'ancrage Type A
- Câble: épaisseur 7x7 / 8 mm ou 19x7 / 8 mm
- Dispositif de maintien de force FSA I
- Angle 90° et angle 45° (système surpassable)
- Tête intermédiaire (non-surpassable) ou tête d'ancrage surpassable (surpassable)
- Chariot surpassable
- Plaquette du système labellisé
- Tête d'ancrage (oeillet) (système non-surpassable)
- chariot mobile

Montage des systèmes de ligne de vie swissporSAFSYS

Lors du montage du système de câbles swissporSAFSYS, il faut toujours veiller à ce que les différents composants énumérés ci-dessus (supports de début/fin et/ou supports intermédiaires) soient installés conformément aux instructions de montage de swissporSAFSYS.

Après le montage des ancrages de début/fin/intermédiaire, un câble en acier inoxydable de 8 mm 7x7 ou 19x7 est tendu entre les ancrages conformément à la norme EN 795 à l'aide de deux dispositifs de maintien de force swissporSAFSYS.

Dispositions générales

La distance minimale entre les points d'ancrage swissporSAFSYS utilisés pour un système de ligne de vie est de 3 m. La distance maximale entre les points d'ancrage de swissporSAFSYS utilisés pour un système de ligne de vie est de 15 m. Les instructions d'installation des différents points de fixation doivent toujours être suivies. Pour les points de fixation sur des tôles trapézoïdales, qui sont montés à l'aide de rivets comme éléments de fixation, une distance maximale de 7 m doit être respectée.

En cas de chute le rallongement des points d'ancrage peut être, au min. de 300 mm et d'au max. de 800 mm, ceci en fonction de la hauteur et de la déformation de ceux-ci. En cas de chute le rallongement du câble des systèmes swissporSAFSYS peut atteindre jusqu'à 4 m. Avant chaque utilisation, il est donc essentiel de s'assurer qu'il y a un dégagement suffisant sous l'utilisateur et qu'il n'y a pas de risque d'impact avec le sol, les bords saillants ou les parties de bâtiments ou d'autres objets et obstacles situés sous la zone de travail. Notez que la distance effective d'arrêt de chute dépend de la taille de l'utilisateur, le déplacement du harnais de sécurité sur le corps, l'allongement de la corde et la déformation des points d'ancrage peuvent varier et, par conséquent, une distance de sécurité supplémentaire suffisante doit exister et être prise en compte. Par conséquent, prenez également les mesures de sécurité appropriées.

DISPOSITIF DE MAINTIEN DE FORCE FSA I

1) Produit



2) Outils nécessaires

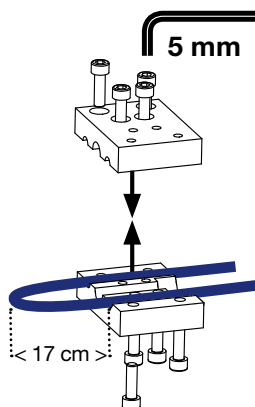


clé à fourche ou à cliquet



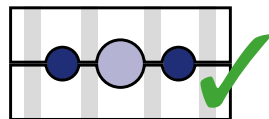
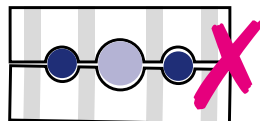
clé inbus

3) Montage

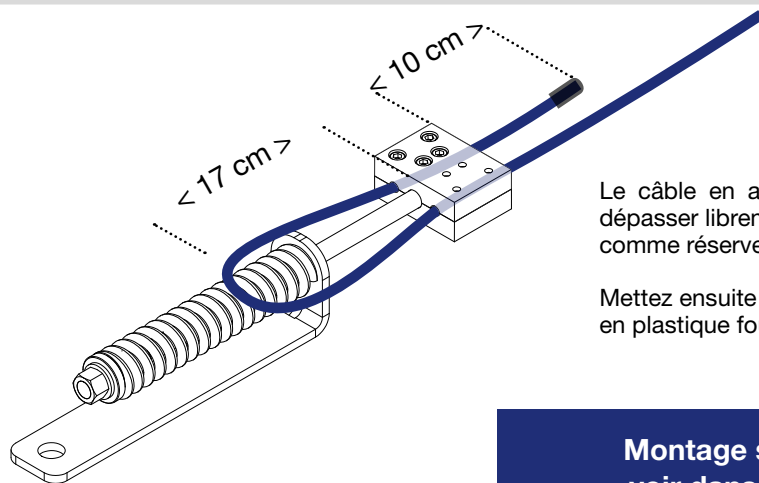


Serrez les vis de la pince en aluminium à l'aide d'une clé inbus (serrage à 15 Nm).

Introduisez le câble en acier inoxydable dans la pince en aluminium de manière à ce qu'il soit bien en place dans les guides prévus à cet effet.



Serrez le câble de manière à former une boucle d'environ 17 cm.



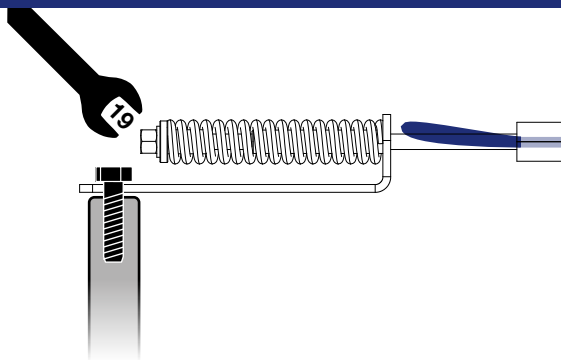
Le câble en acier inoxydable doit dépasser librement de 10 cm, comme réserve

Mettez ensuite en place le bouchon en plastique fourni.

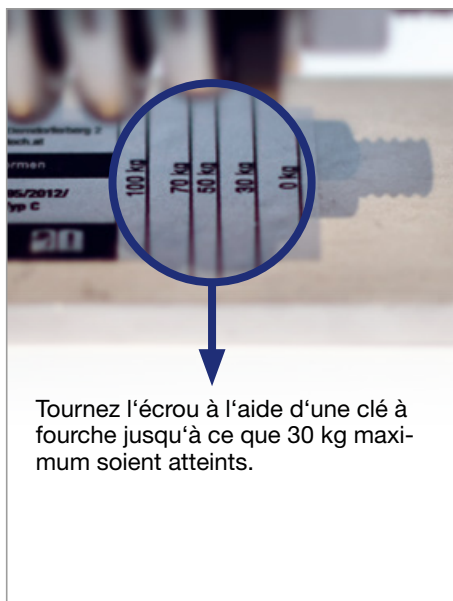
**Montage sur ancrage
voir dans la section :
Montage sur ancrage et serrage**

MONTAGE SUR ANCRAGE ET SERRAGE

Dispositif maintien de force FSA I



Positionnez le dispositif de maintien de force de telle manière qu'un serrage ultérieur soit possible.



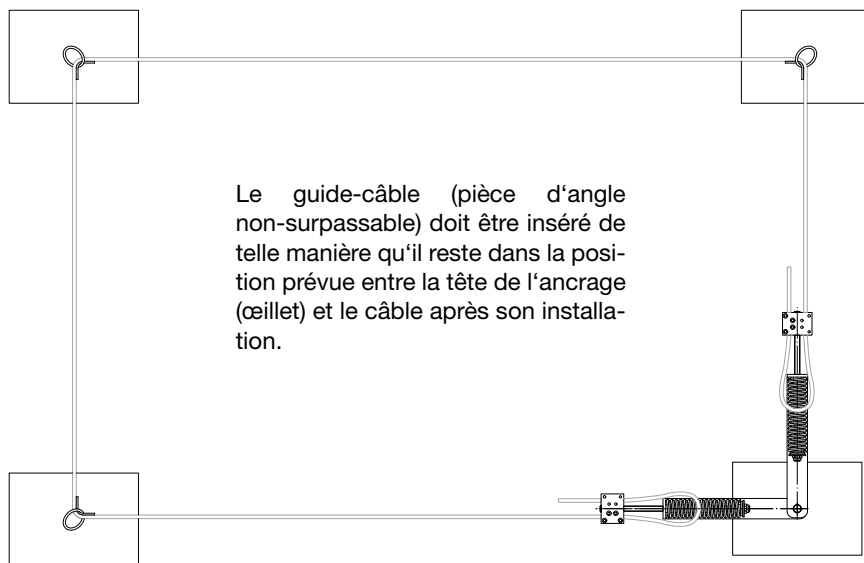
Tournez l'écrou à l'aide d'une clé à fourche jusqu'à ce que 30 kg maximum soient atteints.

Pour la mise en **tension du câble** il est essentiel de respecter les points suivants:

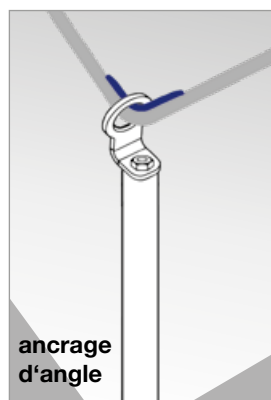
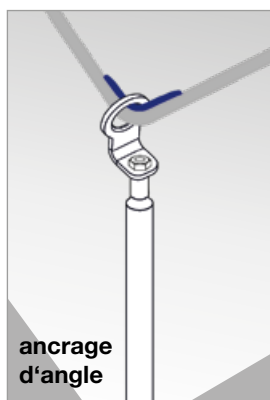
Le câble doit avoir un fléchissement suffisant lors de son montage afin qu'il y ait suffisamment de réserve pour un raccourcissement ultérieur de celui-ci, lié à la température en cas de températures extérieures froides !

LIGNE DE VIE NON-SURPASSABLE

Montage avec tête et angle non-surpassable swissporSAFSYS

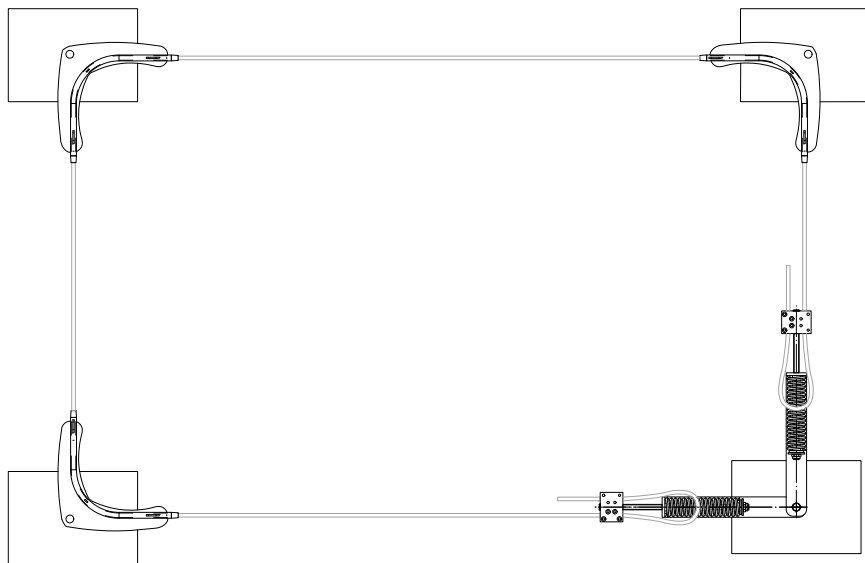


Pour les systèmes de ligne de vie, les dispositifs de maintien de force doivent être montés sur un ancrage d'angle/point de départ. Les guides-câbles sont disponibles en 45°, 90° et 130°.



LIGNE DE VIE SURPASSABLE (SANS OBSTACLE)

Montage avec tête et angle surpassable swissporSAFSYS



Pour les systèmes de ligne de vie, les dispositifs de maintien de force doivent être montés sur un ancrage d'angle/point de départ. Les guides-câbles sont disponibles en 45°, 90° et 130°.

Informations importantes sur les produits

Le dispositif d'ancrage peut être utilisé par un maximum de 3 personnes en même temps.

Lorsque le système d'ancrage est utilisé dans le cadre d'un système d'arrêt des chutes, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales agissant sur l'utilisateur lors d'un arrêt des chutes à 6 kN au maximum.

La ou les forces maximales pouvant être appliquées en pratique par le système d'ancrage à la structure sont de 12 kN. Les dispositifs d'ancrage sont conçus pour être chargés dans toutes les directions parallèles à la structure.

Chaque fois qu'un produit swissporSAFSYS est installé, **un document de pose** doit être établi conformément à l'annexe A de la norme EN 795:2012.

Les directives de montage ainsi que les règles de sécurité doivent être respectées !

>> Voir le document de pose sur www.swisspor.ch